



**GUIDE DES ÉTUDES
MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES**

Français Langue Etrangère et Ingénierie de la Formation

1^{ÈRE} ANNÉE

*Département des Lettres et Arts
Année 2025-2026*

Contact (administratif): secr-fl@univ-littoral.fr

Contact (pédagogique) : emilie.perrichon@univ-littoral.fr

Lieu de formation :

Centre universitaire du Musée

34, Grande-Rue,

BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer cedex

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'entrée en Master didactique des langues et ingénierie de la formation est ouverte à tous les étudiants ayant validé un **parcours FLE** pour l'obtention de leur **Licence**. À défaut de parcours FLE validé, le jury d'admission pourra prendre en compte une expérience *significative* de l'enseignement du français à des étrangers. Il est demandé dans ce cas de déposer un dossier de Validation d'Etudes.

Les étudiants non francophones doivent justifier d'un niveau 5 au TCF ou du DALF. Les étudiants ne disposant pas d'un diplôme français doivent faire une demande de validation d'Etudes (fin avril, voir site de l'université www.univ-littoral.fr). Ils pourront s'ils le souhaitent, prendre contact au préalable avec le responsable de la formation pour présenter leur projet et leur situation en vue d'obtenir un premier avis.

Lectures préalables conseillées : Si vous voulez vous familiariser avec le FLE, vous pouvez lire ou consulter :

- Courtillon J., (2003) *Élaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette FLE
- Martinez P., (1998) *La Didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ? n°3199 ;
- Porcher L., (1995), *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, Paris : CNDP/Hachette éducation.
- La revue *Le français dans le monde*, la radio RFI, TV5, et leurs sites : www.fdlm.org ; www.rfi.fr ; www.tv5.org
- Les sites du CIEP, du MAE (Ministère des Affaires Étrangères), du Conseil de l'Europe des langues vivantes ou encore des éditeurs FLE (Clé, Didier, Hachette).

Les enseignements sont principalement assurés au Centre Universitaire du Musée de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer. Ils doivent permettre aux étudiants de trouver des débouchés dans les métiers de l'enseignement, de la formation et de la culture, en France ou à l'étranger.

Les enseignements du Master FLE IF s'organisent sous forme d'Unités d'Enseignement capitalisables. Deux sessions d'examens sont organisées (voir calendrier).

Le Centre de Ressources en Langues vous accueille à Saint Louis 2 de 9h30 à 18h du lundi au vendredi pour travailler en en autonomie, seul ou en groupe.

<http://crl.univ-littoral.fr>

OBLIGATION DE STAGE

Chaque étudiant effectuera au moins un stage long de **310 heures minimum** soit environ entre 3 mois à partir de février (cf. date indiquée dans le calendrier). Aucun

départ en stage ne sera autorisé avant la date indiquée. **Il peut être demandé un second stage dans le cas d'un redoublement.**

A noter : dans le cadre du Master qui est une formation diplômante, les étudiants accomplissent, à titre obligatoire, des stages prévus à l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 impliquant la signature d'une convention de stage sur la base d'une convention type à retirer auprès du secrétariat. Ces stages sont intégrés à ce cursus pédagogique dans les conditions suivantes :

- leur finalité et leurs modalités sont définies par l'organisation de la formation ;
- ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation dans le cadre du Master.

L'équipe pédagogique sera attentive à ce que le choix du stage obligatoire s'intègre au projet personnel individualisé (PPI) de chaque étudiant compte tenu des spécificités du secteur. Le Master étant une formation à la fois professionnalisante et orientée vers la recherche, des adaptations du cursus seront mises en place à chaque fois que la situation de l'étudiant le nécessitera, à condition de ne pas contrevenir aux exigences fondamentales de la formation.

Présence en cours

La présence en cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée (certificat médical, justificatif de RV etc.).

Stage complémentaire

Sont également intégrés au cursus Master didactique des langues, dès lors qu'ils satisfont aux conditions générales citées plus haut, des stages complémentaires non obligatoires organisés dans le cadre du décret n°2010-956 du 25 août 2010 au Journal Officiel. Ouverts aux étudiants qui n'ont pas terminé leur formation, il peut s'agir :

- D'un parcours de formation permettant de conforter une réorientation proposée aux étudiants, notamment sur les conseils de l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury, éventuellement en accord avec des services d'orientation ou de formation continue,
- D'une formation complémentaire destinée à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant et validée en tant que telle par l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury qui tiendra compte de sa cohérence.

Dans tous les cas, en complément de la convention de stage, le président de jury (ou à défaut, le responsable de la formation) définit et conclut un contrat pédagogique avec le responsable de la structure d'accueil.

Le stage complémentaire non obligatoire est évalué sur la base de la rédaction d'un dossier complémentaire de formation écrit, remis en double exemplaire, et pouvant à la demande du président de jury donner lieu à d'une présentation orale devant l'équipe pédagogique. La note obtenue sera comptabilisée en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5 % du total des points, selon la durée du stage et

selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5 % du total des points.

Les conditions de rétribution financière par la structure d'accueil appliquées sont les mêmes pour le stage complémentaire non obligatoire que celles appliquées pour le stage long obligatoire de 3 mois minimum.

1/ Rappel du calendrier universitaire et de la date de fin de l'année universitaire

Les stages ne pourront pas aller au-delà de la date de jury d'année (cf. calendrier) et, dans tous les cas, pas au-delà de la fin d'année universitaire.

Les stages sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiant se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil (*Art L124-1 du code de l'éducation*).

Tout stage doit donner lieu à l'élaboration d'une convention de stage.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume horaire est de 200 heures au minimum par année d'enseignement (dont 50 heures minimum en présentiel) et ayant un stage prévu dans le cadre de leur formation, peuvent se voir délivrer une convention de stage.

- La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent à 6 mois pour un stage de 154 heures par mois), prolongation éventuelle comprise, en adéquation avec les modalités prévues dans le Référentiel National du Diplôme.

1

- Pour les stages effectués en France métropolitaine et d'une durée supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire (gratification minimale de 3.75€/heure depuis le 01/01/2018) pour les étudiants en formation initiale.

- Evaluation du stage : préciser si le stage doit donner lieu à ECTS et/ou à points bonus. L'évaluation doit être rapportée à l'année universitaire au cours de laquelle le stage est effectué.

- Les absences des étudiants (congés ...) pendant le stage doivent être validées par la structure d'accueil et communiquées à la formation et au Bureau Insertion Professionnelle et des Stages. Il en

est de même pour les arrêts de stage.

3/ Stage obligatoire ou optionnel

Tout stage effectué par un étudiant doit être intégré dans le cursus de la formation. Doivent ainsi être intégrés dans le cursus de la formation :

- Les stages obligatoires et validant pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à ECTS.

La loi admet la possibilité d'effectuer un stage obligatoire donnant lieu à des crédits ECTS et des stages optionnels ne délivrant pas de crédits.

Le guide des stages du ministère rappelle que :

« Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique. Il doit être inscrit dans la maquette de formation. (...)

4/ Convention de stage

Tout stage doit faire l'objet d'une convention de stage signée par :

- l'étudiant (ou son représentant)
 - l'enseignant référent et/ou le responsable de la formation
 - le tuteur dans l'organisme d'accueil
 - le responsable de l'organisme d'accueil
 - le Président de l'université
- L'ULCO utilise une application de gestion informatisée des conventions de stage (Pstage).

Les étudiants ayant trouvé un stage doivent :

- compléter avec la structure d'accueil le formulaire de pré saisie
- saisir leur convention de stage sur Pstage.

Leur enseignant référent doit ensuite valider le sujet du stage et vérifier les dates et modalités du stage. La convention peut ensuite être imprimée et mise en signature. Aucun stage ne doit débuter sans convention de stage validée dans Pstage et signée.

Le guide des études doit intégrer une partie sur les conventions de stage.

NB pour les enseignants : l'enseignant référent s'assure du bon déroulement du stage. Il est en contact avec le tuteur de l'organisme d'accueil et l'étudiant. Un enseignant référent ne peut pas encadrer simultanément plus de 24 stagiaires.

5/ Possibilité de valider des compétences liées à une autre expérience professionnelle que le stage

La CFVU du 19/09/2017 a voté la possibilité que le stage soit remplacé par une autre activité qui peut être :

- Un service civique

Une note du ministère en date du 5 mai 2018 est venue préciser que l'accomplissement de la mission de service civique était un préalable nécessaire à l'obtention de la dispense de stage. Par conséquent, le service civique doit avoir été réalisé en amont de la période de stage. A défaut, l'équipe pédagogique ne pourra pas en tenir compte pour dispenser totalement ou partiellement le stage de l'étudiant. Le service civique n'a pas vocation à se substituer au stage.

La circulaire du 5 octobre 2017 prise en application de l'article L611-9 du code de l'éducation précise, quant à elle, que la validation de l'activité n'est pas nécessairement liée à l'année universitaire en cours. On peut donc considérer que l'équipe pédagogique en charge de la validation pourra, si le service civique réalisé l'année n-x correspond toujours aux attendus et compétences à acquérir pour la validation de la formation ou l'obtention du diplôme, se prononcer sur celui-ci.

1. - Un Volontariat International en Entreprise (VIE) et en Administration (VIA)
2. - Un Diplôme d'Etudiant Entrepreneur
3. - Un contrat de travail (CDD, CDI...)

Ces possibilités restent soumises à la validation en amont du responsable de formation. Il doit mentionner cette possibilité dans le guide des études et prévoir les modalités pour obtenir un accord pédagogique, les modalités de suivi, de restitution, de validation et d'évaluation.

Il est à noter que le service civique doit être réalisé en amont de la période de stage.

Dans le cas d'un étudiant souhaitant effectuer un CDD à la place d'un stage, il conviendra d'établir un contrat pédagogique fixant notamment les modalités d'évaluation des compétences acquises correspondant à celles attendues dans la maquette de formation par un stage.

Ces activités ne donnent pas lieu à l'établissement d'une convention de stage.

Les étudiants ayant, avant la période de stage prévue dans la formation, réalisé une expérience professionnelle (service civique, contrat de travail, VIE, diplôme d'étudiant entrepreneur) peuvent demander à l'équipe pédagogique la validation partielle ou totale de leur stage. L'équipe pédagogique peut décider de valider tout ou partie du stage si elle estime que l'expérience professionnelle correspond aux attendus du stage et qu'elle a permis d'acquérir les compétences demandées.

6/ Stages à l'étranger

Les conventions de stage à l'étranger demandent une attention particulière.

Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger. Ils doivent, avant de déclencher

toute démarche, vérifier que le lieu de stage n'est pas dans une zone dite « à risque ». Le site de référence est le site Conseils aux voyageurs (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>).

L'université ne valide pas les stages dans les zones rouges (formellement déconseillées) et oranges (déconseillées sauf raison impérative) y compris pour les ressortissants de ces pays. Pour les stages proches d'une zone à risque, l'étudiant doit s'engager par écrit à ce que son lieu de stage et son lieu de domicile soient bien en zone jaune ou verte et qu'il n'effectuera aucun déplacement en dehors de ces zones.

Soutenance du mémoire

Pour le Master 1 est demandée la rédaction d'un mémoire professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 à 15 minutes de présentation, 10 à 15 minutes de débat).

Email au directeur de mémoire obligatoire une fois par mois à partir du 30 mars. Compte rendu des échanges avec le directeur de mémoire à insérer dans les annexes de mémoires.

Le Mémoire :

L'étudiant choisit un sujet en lien avec directeur de mémoire parmi les enseignant membres de l'équipe pédagogique et lui propose un plan de travail. Sans l'accord formalisé par un document signé par l'enseignant choisi comme directeur, l'étudiant ne pourra présenter de Mémoire.

La formation débouche sur la rédaction d'un mémoire de recherche, présenté sur supports électroniques et papier fourni en trois exemplaires clairement identifiés, deux à trois semaines au moins avant la soutenance (voir calendrier). Les étudiants s'appuient sur une problématique de recherche qu'ils pourront mettre en lien avec leur terrain de stage.

Pour le Master 2, il s'agit d'un "mémoire de recherche" (60 à 100 pages environ hors bibliographie et hors annexes) suivi d'une soutenance orale (15 minutes de présentation, l'étudiant ne se contentant pas de répéter le contenu du texte écrit et déjà lu par les membres du jury, 10 à 20 minutes de questions et débat suivront cette mise en perspective).

Une fiche de pré-rapport de Rapport de stage/Mémoire professionnel/ version d'étape sont à rendre obligatoirement (voir calendrier de la formation)

Ce mémoire donnera lieu à une soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique, et auxquels pourra se joindre un professionnel. Cette soutenance est primordiale et se fera en présentiel uniquement.

Un minimum de 10/20 au mémoire est exigé pour pouvoir valider la première année.

POURSUITE D'ETUDES

L'obtention du Master 1 donne accès à la préparation du Master 2 Didactique des langues, bien évidemment sous réserve d'obtention du M1.

Les étudiants veilleront à respecter scrupuleusement ces conditions.

Précision : la demande de redoublement

Le redoublement n'est pas de droit et est soumis à une autorisation délivrée par le jury du diplôme. Le redoublement reste tout à fait exceptionnel.

Aucune autorisation de redoublement ne sera donnée aux étudiants qui ne passent pas tous les examens de première session sauf en cas de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, maladie grave) **avec justificatifs** et qui n'auront pas rendu de version d'étape du mémoire.

Utilisation des outils numériques

Notre université fournissant à ses étudiantes et ses étudiants un certain nombre de services accessibles aux étudiants inscrits, nous déconseillons d'utiliser une adresse non-institutionnelle ou des services tiers pour communiquer avec les membres de l'université, ceci pour un certain nombre de raisons :

- risque de voir ces messages considérés comme du courrier indésirable (spam) par le destinataire ou par le serveur de courriel de l'université,
- les contenus transitant par certains serveurs non-européens peuvent être soumis à la loi du pays propriétaire du service de messagerie. C'est le cas notamment pour les États-Unis (Gmail, Hotmail, Yahoo, etc.) :
 - qui autorisent la fouille des données même si celles-ci sont stockées sur le territoire européen,
 - qui ne respectent pas le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),
- impossibilité d'identifier l'émetteur du message avec certitude,

Ce dernier point est important notamment dans le cas où l'étudiant.e transmet des travaux à un enseignant pour les évaluer et pour lesquels il doit y avoir une garantie d'identité.

Sauf lorsqu'un outil particulier vous est imposé, la transmission de gros fichiers (typiquement de taille supérieure à 15Mo) peut être effectuée à l'aide du service "Transfert de fichiers", accessible à partir de la rubrique "Mes outils" dans l'ENT (<https://ent.univ-littoral.fr>)

Une assistance est disponible pour la plupart des services numériques de l'établissement sur <https://scosi.univ-littoral.fr/assistances/>

Calendrier *(susceptible de modifications)*

Date de pré-rentrée : vendredi 5 septembre 2025

Date de rentrée/reprise des cours semestre 1 et 3 : COURS du 8 septembre 2025 → 6 décembre (examens du 8 au 19 décembre 2025)

Date de rentrée/reprise des cours semestre 2 et 4 : Cours du 6 janvier 2025 → 20 février 2026

(examens du 2 au 7 mars)

Date de départ en stage (M1 et M2) : 8 mars 2026

Jours banalisés en M1 :

Journée étude IA : 13 février 2026

Colloque « Se former en langues », Outreau-Boulogne/Mer le **19-20-21 janvier 2025**

Périodes d'examen :

Session 1, S1 et S3 : du 8 au 20 décembre 2025

Session 2, S1 et S3 : du 2 au 7 mars 2026 Session 1, S2 et S4 : du 2 au 7 mars 2026 Session 2, S2 et S4 : du 29 juin au 3 juillet 2026

Jurys :

Jury Session 1 (sauf mémoire) : semaine du 1er février Jury intermédiaire : semaine du 3 avril 2026

Stage de 310 heures obligatoires à effectuer pendant l'année de la soutenance du mémoire. Pas de soutenance de mémoire possible sans avoir passé toutes les matières.

Jury Session 2 : à partir du 2 juillet 2026

CLES :

Calendrier CLES 2025/2026

CLES B2 Anglais	Vendredi 14/11/2025
CLES B1 Anglais	- Jeudi 15/01/2026 après-midi - Vendredi 06/03/2026
CLES B2 Allemand et Espagnol	Mardi 20/01/2026
CLES B1 Allemand et Espagnol	Jeudi 05/03/2026
CLES C1 Anglais	Jeudi 04/06/2026

Dates rapports de stage et mémoires M1 et M2 :

Rendu des versions d'étape (toutes sessions confondues) : 23 mars 2026
(partie recherche)

Dépôt des sujets : 10 novembre 2025 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire.

Rendu de 2 fiches de lectures au directeur de mémoires : 8 décembre 2025
avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire.

RV avec encadrant le 18 mars au 19 avril 2026

Rendu des mémoires (session 1) : 12 mai 2026, avant 15h (version électronique aux membres du jury)

Date limite pour le dépôt de l'autorisation de soutenance-session 1 : 17 mai 2025 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire et à la responsable de formation.

Soutenances session 1 : 25 mai au 4 juin 2026

Rendu des mémoires (session 2) : 12 juin 2026 avant 15h (version électronique aux membres du jury)

Date limite pour le dépôt de l'autorisation de soutenance-session 2 : 17 juin 2025 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire et à la responsable de formation.

Soutenances session 2 : 25 juin au 03 juillet 2026

VACANCES

Interruption pédagogique et périodes de vacances proposées :

- Interruption pédagogique proposée : du samedi 25 octobre 2025 après les cours
au lundi 03 novembre 2025 matin
- Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 après les cours au lundi 5 janvier 2026 au matin - Vacances d'Hiver : du samedi 21 février après les cours au lundi 02 mars 2026 matin
- Vacances de Pâques : du samedi 11 avril après les cours Au lundi 27 avril 2026 au matin
- Vacances d'été ; voir calendrier fermeture IUT, EILCO, ISCID-CO et CGU

Responsable du Master : Emilie Perrichon, Professeur des Universités
emilie.perrichon@univ-littoral.fr

Présidente du jury : Marc Capliez, Maitre de conférences, marc.capliez@univ-littoral.fr

Secrétariat pédagogique : Christian ratel secr-fle@univ-littoral.fr – 03 21 99 41 30

Site Internet de la formation : <http://master-fle.univ-littoral.fr>

Relations Internationales - erasmus.boulogne@univ-littoral.fr -
bureau au CRL - [0321994140](tel:0321994140) – <http://international.univ-littoral.fr>

SUAIO :	suaio@univ-littoral.fr
Subventions et bourses :	scolarite@univ-littoral.fr
Service social :	03.21.30.40.52
Consultation psychologique :	03.21.30.40.40

ENSEIGNEMENTS

Note : En Master 1, la majorité des cours auront lieu au semestre 1 pour permettre les départs en stage le 8 mars 2026

M1

Semestre 1

	Ects	Répartition enseignants
Conception de formation à distance	3	F. Annocque, E. Prin, E. Perrichon
Cultures numériques, gamification et évolution formative	2	V. Street
Politiques éducatives et société	1	A. Dubreu
Didactique de l'évaluation et certifications en langues	2	F. Annocque (principal) E. Lecuit (intervenant) M. A Duvivier (intervenant)
Élaboration de ressources pédagogiques	1	A. Poiret V. Street
Approches lexicales et enseignement d'une langue	3	D. Sikora
Montage d'événements culturels et scientifiques	2	A. Rangognio
Technologies éducatives	3	F. Annocque E. Prin

Langues	3	E. Cooper/V. Street
Bonus		

Civilisation française	2	C. Suchanecki
Linguistique appliquée au FLE	3	E. Perrichon
Didactique des compétences écrites et orales en FLE	3	E. Perrichon
Histoire littéraire (FLE)	2	M. A Tilliette

M1
Semestre 2

	Ects	Répartition enseignants
Didactique des langues : histoire des méthodologies	3	E.Perrichon
Problématiques de l'observation de classe	2	I. Lefèbvre E.Perrichon
Pratiques des multimédias	3	E. Duquenoy E.Perrichon
PPP	3	T. Amine. + ext.
Techniques d'apprentissage	2	A. Poiret
Méthodologie de la recherche en langues	3	E.Perrichon /M-A Tilliette
Mémoire	14	

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

Conférences professionnelles et Journée d'études

Journée d'études/colloques, novembre 2025, janvier 2026 - HLLI EA4030

Politiques éducatives et sociétés

Responsable : A. Dubreu

Ce cours se propose de mettre en perspective les politiques éducatives françaises et européennes de l'après-guerre à nos jours au moyen d'outils d'analyses issus de la sociologie, des sciences de l'éducation, voire de l'économie et de la philosophie, dans un contexte marqué par une massification de l'accès à l'éducation, une globalisation et une marchandisation du savoir. L'objectif est ici de questionner des modèles de politiques dans le domaine de l'éducation afin d'éclairer les enjeux pratiques et professionnels liés au métier d'enseignant d'une langue étrangère, métier qui nous semble à même d'éclairer singulièrement le rapport à la transmission du savoir. Comprendre de manière générale les choix politiques produisant des contextes d'enseignements permet de penser et d'ajuster des choix pédagogiques et didactiques au sein d'une classe. Je privilégierai autant que possible l'analyse à partir de situations concrètes associées à la lecture d'extraits d'articles ou d'ouvrages.

Nous nous concentrerons plus spécifiquement sur les thématiques suivantes :

- Politiques éducatives et lutte contre les inégalités.
- Politiques européennes d'apprentissage des langues étrangères.
- Politiques éducatives et plurilinguisme
- Politiques éducatives et économie de la connaissance.

Bibliographie indicative :

Baudelot, Christian et Establet, Roger. L'école capitaliste en France. Paris, Maspero, 1971.

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. La reproduction. Paris, Editions de Minuit, 1970.

Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, Education and training monitor 2021 : education and well-being, Office des publications de l'Union européenne, 2021, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/743550>

De Cock, Laurence. École publique et émancipation sociale. Marseille, Agone, 2021.

Duru-Bellat, Marie. Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes. Paris : PUF, 2002.

Duru-Bellat, Marie et Dubet, François. L'école peut-elle sauver la démocratie ? Paris, Le Seuil, 2020.

OCDE (2022), Regards sur l'éducation 2022 : Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8b532813-fr>.

Romainville, Anne-Sophie. Les faces cachées de la langue scolaire. Transmission de la culture écrite et inégalités sociales, La Dispute, Paris, 2019

Sitographie :

<https://data.oecd.org/fr/education.htm>

<https://data.education.gouv.fr/pages/accueil/>

Modalités d'évaluation :

Un exposé de 15 minutes maximum sur une thématique choisie dans une liste fournie en début de semestre.

Une évaluation écrite en fin de semestre 1 portant sur les notions mobilisées dans le cadre du cours

Culture numérique, gamification et évaluation formative

Responsable : V. Street

Objectifs : appréhender une variété de supports numériques pour créer et mettre en œuvre des exercices adaptés à l'évaluation formative en cours de langues. Utiliser des exercices numériques sous forme de jeu pour favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère.

Bibliographie :

Al-Dosakee, Karwan & Ozdamli, Fezile. (2021). Gamification in Teaching and Learning Languages: A Systematic Literature Review. Revista Romaneasca pentru Educatie Multidimensionala. 13. 559-577. 10.18662/rrem/13.2/436.

<https://lumenpublishing.com/journals/index.php/rrem/article/view/3822/3134>

Evaluation : création et présentation d'exercices numériques. Justification théorique de leur utilisation avec les élèves.

Montage d'évènements culturels ou scientifiques

Responsable : A. Rangognio

Montage d'événements culturels

Objectifs :

Le montage d'événements culturels requière des connaissances indispensables en matière organisationnelle. En s'appuyant sur un exemple concret, à savoir la réalisation d'une exposition, ce cours vous permettra d'acquérir des notions méthodologiques de base afin d'être à même dans votre future vie professionnelle de mener à bien un tel projet.

Alliant théorie et mise en pratique par le biais d'ateliers, il vous permettra d'aborder les différentes étapes de la conception d'une exposition, de toute la réflexion préalable au bilan post-événement.

Bibliographie : Distribuée en cours

Evaluation : Réalisation d'un panneau d'exposition et oral de mise en situation professionnelle

Session 2 : reprise ou réalisation d'un panneau d'exposition et oral de mise en situation professionnelle

Technologies éducatives

Responsables : F. Annocque

Objectifs : L'objectif de ce cours est de proposer à partir d'approches pédagogiques « par l'expérience » un panorama des questions relatives aux technologies éducatives et à leurs usages dans des situations didactiques, en procédant à l'analyse de situations de pédagogie inversée, à la mise en étude de discours d'apprenants sur leurs usages du numérique en situation éducative, et en approchant la notion d'EPA en tant que réponse possible à l'analyse de l'instrumentation des apprenants.

Bibliographie :

Sera distribuée en cours

Évaluation :

Projet pédagogique utilisant des technologies éducatives

Rattrapage : travail individuel spécifique

Élaboration de ressources pédagogiques

Responsable : V. Street/ A. Poiret

Objectifs : A partir d'une thématique à déterminer, recherche d'un objectif pédagogique et didactisation de documents écrits et oraux authentiques sur les différents niveaux du CECRL.

Bibliographie :

Puren, Christian, Paola Bertocchini et Edwige Costanzo. Se former en didactique des langues. Paris : Ellipses, 1998. Tagliante, Christine. La classe de langue. Paris : CLE International, 1994.

O'Reilly, T., Weeks, J., Sabatini, J. et al. Designing Reading Comprehension Assessments for Reading Interventions: How a Theoretically Motivated Assessment Can Serve as an Outcome Measure. *Educ Psychol Rev* 26, 403–424 (2014). <https://doi.org/10.1007/s10648-014-9269-z>

Elleman, A. M., & Oslund, E. L. (2019). Reading Comprehension Research: Implications for Practice and Policy. *Policy Insights from the Behavioral and Brain Sciences*, 6(1), 3-11. <https://doi.org/10.1177/2372732218816339>

Evaluation : Session 1. Contrôle continu : Présentation de la ressource et réflexion sur son élaboration (Individuellement ou en binômes). Session 2. Idem, à partir de l'élaboration d'une autre ressource (Travail individuel).

Approches lexicales et enseignement de langues

Responsable : D. Sikora

De nombreux travaux réalisés depuis une trentaine d'années en linguistique appliquée ont permis de comprendre d'une part comment est organisé le lexique d'une langue, et de l'autre, comment se développent les connaissances lexicales chez un apprenant. Des données quantitatives mettent en évidence deux faits majeurs :

1. Un enseignement explicite, ciblant un type particulier de vocabulaire, est plus efficace que des connaissances lexicales développées au fil de rencontres aléatoires.
2. Le nombre de mots nouveaux qu'un apprenant maîtrise à l'issue d'un cours diffère du simple au double, selon le mode d'enseignement choisi.

L'objectif du cours est ainsi de présenter et d'exploiter dans des activités les notions-clés (données fréquentielles, modèle de réseaux lexicaux, profils lexicaux, phraséologie, etc.) essentielles pour l'organisation du lexique et pour l'enseignement de vocabulaire dans un cours de langue étrangère.

Nota bene : Si possible, il sera utile de disposer d'un ordinateur portable pour accéder aux ressources électroniques. Les téléphones portables ne pourront pas être utilisés à ces fins.

Références bibliographiques :

Bogaards, P., et B. Laufer, éd. 2004. *Vocabulary in a Second Language: Selection, Acquisition and Testing*. Amsterdam: Benjamins.

Laufer, Batia. 1990. « Why are some words more difficult than others? - Some intralexical factor that affects the learning of words ». *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 28 (4): 293308.

Meara, Paul. 2009. *Connected Words*. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins.

Nation, Isaac S. P. 2001. *Learning Vocabulary in Another Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

———. 2007. « Fundamental issues in modelling and assessing vocabulary knowledge ». In *Modelling and Assessing Vocabulary Knowledge*, édité par H. Daller, J. Milton, et J. Treffers-Daller, 3443. Cambridge and New York.

Sikora, Dorota. 2016. « Activité(s) de définition dans l'apprentissage d'une langue seconde ». *Cahiers de Lexicologie* 2 (109): 11743.

———. 2018. « Locutions en apprentissage de langue seconde », *CMLF 2018*, <en ligne> https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2018/07/shsconf_cmlf2018_05002/shsconf_cmlf2018_05002.

Ressources lexicales :

- British National Corpus (www.english-corpora.org/bnc/)
- Cambridge Dictionary (dictionary.cambridge.org)
- Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (www.cnrtl.fr)
- Corpus divers (www.clarin.si/kontext/corpora/corplist)
- Corpus of Contemporary American English (www.english-corpora.org/coca/)
- Réseau lexical de l'anglais (spiderlex.atilf.fr/en)
- Réseau lexical du français (spiderlex.atilf.fr/fr)
- WordNet : A lexical database for English (wordnet.princeton.edu)

Modalité d'examen : écrit sur table (2h30)

Conception de Formation ouverte et à distance (FOAD)

Conception de Formation ouverte et à distance (FOAD)

(mise en situation à distance)

Responsables : F. Annocque/ E. Prin, E. Perrichon

Objectifs : Ce cours vise l'acquisition de connaissances, compétences et savoir-faire utiles et nécessaires à la création d'un environnement numérique d'apprentissage. Pour cela nous demandons à chaque étudiant de s'inscrire à un MOOC (cf. liste ci-dessous) dès le début de l'année.

Nous aborderons 3 points :

- Connaître et apprendre à mobiliser des outils numériques au sein d'un environnement numérique de travail
- Comprendre les notions de FOAD, environnement numérique, etc.
- Comprendre les enjeux propres à l'utilisation et à la médiatisation de ressources en

langues (connaître des portails de ressources en langues et savoir sélectionner les ressources adéquates au regard des objectifs fixés).

Un impératif : s'inscrire **dès le mois d'octobre** à un ou plusieurs MOOC parmi la liste suivante :

La liste sera distribuée ultérieurement

Les cours auront lieu de décembre à février, en ligne et en présentiel.

Bibliographie indicative :

- Barrette, C. (2007). « Réussir l'intégration pédagogique des TIC : un guide d'action de plus en plus précis. » in Bulletin collégial des technologies de l'information et des communications (Clic) [en ligne], n°63, janvier 2007. Montréal, Québec (Canada). URL : <http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2020> [12/09/17].

- Cissé, D. D. (2008). « Les TIC : instruments de médiation socioconstructiviste » in Toure, K., Tchombe, T.M.S. et Karsenti, T. (Eds.). ICT and Changing Mindsets in Education. Bamenda, Cameroun : Langaa; Bamako, Mali : ERNWACA / ROCARE. URL : <http://www.rocare.org/ChangingMindsets/pdf/ch15-ICTandChangingMindset.pdf> [12/09/17].

- Koehler, M. J., et Mishra, P. (2009). « What is technological pedagogical content knowledge? » in Contemporary Issues in Technology and Teacher Education, Vol.9, n°1, pp. 60-70. URL : <http://jwilson.coe.uga.edu/EMAT7050/articles/KoehlerMishra.pdf> [12/09/17].

- Lebrun, M. (?). Courants pédagogiques et technologies de l'éducation. 59 pages. URL : <http://fr.calameo.com/read/000710360c396f61d2b51> [12/09/17].

- Mottet, G. (1983). « La technologie éducative : pour une optique recentrée. » in Revue française de pédagogie, Vol. 63, n°63, pp. 7-12. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1983_num_63_1_1887 [12/09/17].

- Poellhuber, B. et Boulanger, R. (2001). Un modèle constructiviste d'intégration des TIC (rapport de recherche). Québec, Canada : Collège Laflèche, 204 pages. URL : http://www.cdc.qc.ca/textes/modele_constructiviste_integration_TIC.pdf [12/09/17].

Évaluation :

Développement d'un projet de classe virtuelle par groupe.

Rédaction d'un portfolio réflexif sur l'expérience vécue (Mooc) et sur le projet mené en groupe.

Responsable : E. Cooper/V. Street

Cours en anglais niveau B2+/C1 axé autour de différents thèmes :

_ Explorations et séminaires socratiques en anglais à propos des problématiques et questions vives de l'éducation et de l'enseignement. Etude de différentes ressources proposées par l'enseignant et/ou par les étudiants.

_ Création et discussions autour de la mise en œuvre de séances et de séquences de cours.

_ Recherche d'emploi en tant qu'enseignant : exigences, possibilités et perspectives.

L'évaluation est en cinq notes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite, travail en autonomie guidée.

La certification CLES est obligatoire à la fin du M1 pour le parcours anglais, du M2 pour le parcours FLE, et constitue 50% de la note pour ce cours.

BONUS

Prise en compte de la note obtenue dans un module choisi par l'étudiant en dehors du programme de ce master : il s'agit des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est conservé pour la seconde session mais ne peut être conservé d'une année sur l'autre.

Exemples: Apprentissage d'une langue vivante étrangère en centre de langues ou module de recherche. Demander l'accord du président de jury dès le début d'année.

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à une évaluation sur le même format que celle prévue dans les MCC LANSAD de Licence et Master (cf. supra) mais n'intègrent pas le CLES dans les notes finales de M2-S3. Les 5 notes sont attribuées exclusivement dans le cadre du contrôle continu.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence ou Master pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LANSAD.

Catalogue des bonus

L'intégralité du catalogue des bonus est à retrouver sur votre ENT dans l'onglet « Services administratifs » puis « Espace de documents ».

Civilisation française

Responsable : C. Suchanecki

Objectifs : histoire de l'éducation en France

L'enseignement est sans doute l'un des meilleurs miroirs de la vie française. D'abord, parce que l'Ecole, en tant que lieu d'émancipation et de socialisation, est au cœur du débat des Lumières, des projets de la Révolution et de l'idée républicaine.

Comment l'institution scolaire s'est-elle mise en place ? L'étude du patrimoine de l'éducation offre une approche originale et propose des réponses qui concernent à la fois l'organisation et le contenu des enseignements.

Les objets, les bâtiments, les archives et les représentations iconographiques constituent autant de traces matérielles qui composent ce patrimoine. Ancien ou plus récent, méconnu ou familier, cet héritage révèle l'évolution de cette vaste entreprise de la transmission des savoirs et de la formation des hommes, tant sur le plan intellectuel que technique.

Bibliographie :

Jean Vial, « Histoire de l'éducation », Que sais-je ?, PUF, 2009.

Pierre Albertini, « L'école en France du 19^e siècle à nos jours – de la maternelle à l'université », Hachette supérieur, 2014.

Documentations numérisées :

Site internet de l'Ecole-musée www.ville-boulogne-sur-mer.fr/ecolemusee

Site internet du Musée National de l'Éducation www.reseau-canope.fr/musee

Evaluation : contrôle des connaissances sur table (CF)

Rattrapage : idem

Linguistique appliquée au FLE

Responsable : E. Perrichon

Objectifs :

4. Les branches de la linguistique/terminologies etc.
5. Phonétique et phonologie : apports théoriques et création de séquences pédagogiques
6. Didactique de la grammaire : apports théoriques et création de séquences pédagogiques

Bibliographie (distribuée en cours)

Evaluation : Contrôle continu :

1° Exposé individuel (phonétique/phonologie)

2° Écrit sur table, 2H.

Rattrapage : Écrit sur table

Responsable : E. Perrichon

Objectifs

- Aborder la compréhension orale
- Appréhender l'expression orale par la mise en oeuvre d'ateliers de conversation.
- Didactiser un document authentique
- Aborder l'écrit

Ce cours se fait en alternance dans un collège public à proximité du lieu de formation (sous convention de stage). Dans ce cadre, le règlement propre à l'intervention de toute personne dans un établissement d'enseignement public secondaire français s'applique (pas de signes religieux, ou de signe d'appartenance politique)

Bibliographie de base:

- Calvet L-J (1980) *La chanson dans la classe de français langue étrangère*. Paris : CLE International.
- Caré J-M, Debyser F. (1991) *Jeu, langage et créativité : Les jeux dans la classe de français*. Paris : Hachette/Larousse.
- Dolz J., Pasquier A., Bronckart J.P., [1993], « L'acquisition des discours »
- Galisson R., Coste D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette.
- Gaonac'h D., 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Langues et Apprentissage des Langues, 235 p.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990) *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Lété B., 1989, Une technique d'analyse fine de la reconnaissance des mots pendant la lecture, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janvier-mars 1989, p.17-29.
- Lhote E. (1995) *Enseigner l'oral en interaction*. Paris : Hachette-Autoformation.
- Llorca R. (1992) Le rôle de la mémoire musicale dans la perception d'une langue étrangère. *Revue de Phonétique Appliquée*, n° 102, Mons-Hainaut.
- Martinez P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Que sais-je, PUF.125 p.
- Moirand S., 1979, *Situations d'écrit, compréhension, production en langue étrangère*, Clé International
- Moirand S., 1990, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette FLE, 189 pages.
- Schnewly B., 1989, La conception vygoskienne du langage écrit, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janvier-mars 1989, p 108-113
- Schnewly B., Dolz J., 1987, « La planification langagière chez l'enfant » in *Revue Suisse de Psychologie*, 46 (1/2) 1987, p. 55-64.

Evaluation : CC présentation de Fiches pédagogiques/animation de classe dans un collège (bonus) ; CF contrôle des connaissances sur table 2h
Rattrapage : écrit sur table, 2h.

Responsable : M.-A. Tilliette

Objectifs : Ce cours vise à proposer un panorama historique de la littérature française et francophone, à travers la lecture et l'analyse d'extraits d'œuvres, depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, dans le double but d'une sensibilisation aux évolutions de la langue et aux enjeux de l'histoire littéraire.

Bibliographie :

Christine Ndiaye (dir.), Introduction aux littératures francophones, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Martine Reid (dir.), Femmes et littérature, une histoire culturelle, 2 tomes, Paris, Gallimard, 2020.

Jean-Yves Tadié (dir.), La Littérature française, 2 tomes, Paris, Gallimard, folio essais, 2007.

Évaluation : épreuve écrite en 3h

Document autorisé : aucun

Rattrapage : idem

Langues et Problématique de l'observation et de l'intervention didactique

Responsable : E. Perrichon/I. Lefèbre

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'observation dans une classe de langues
- analyser et problématiser des observations de classe

« Dans apprendre il y a prendre, dans acquérir il y a quérir, et dans apprentissage il y a tissage. Tout apprentissage est un parcours et une construction » (Rémi Porquier, *Le Français dans le Monde* n° 185, 1984, Avant-propos).

Les étudiants sont invités à réfléchir sur ce parcours et cette construction dont parle Rémi Porquier en rendant compte des opérations mises en œuvre pour acquérir/intégrer les connaissances linguistiques et culturels, et sur les paramètres situationnels et individuels qui sous-tendent l'acquisition d'une langue étrangère.

Observation de 5 à 10h d'un cours de langues.

Bibliographie :

Bogaards P. (1988). *Aptitudes et affectivités dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, Paris :

Hatier coll. « LAL ».

Cyr P. (1998). *Les stratégies d'apprentissage*, Paris : CLE International.

Martinez P. (1996). *La didactique des langues*, Paris : PUF, coll. Que sais-je ?

Pendanx M. (1998). *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Paris : Hachette.

Porquier R.(1984). *Le Français dans le Monde* n° 185, 1984, Avant-propos.

Évaluation : rapport d'observation

Rattrapage : idem_ reprise du dossier

Didactique de l'évaluation en langues

Responsable : F. Annocque

+ **Inter. E. Lecuit, M-A Duvivier**

Objectifs : acquérir une bonne connaissance de tous les aspects liés à l'évaluation dans le domaine des langues vivantes étrangères : fondements théoriques de la notion, évaluation des apprenants (évaluation diagnostique, formative, sommative, normative ou certificative, traitement de l'erreur), modalités d'évaluation (par l'enseignant, par les pairs, auto-évaluation), évaluation des dispositifs, des projets, des structures d'enseignement, des enseignements, des enseignants.

Travail sur la conception de tests et certifications en FLE et en Anglais (DELFDALF, CLES). Interventions de M-A Duvivier sur l'évaluation diagnostique (exemple des élèves d'Upe2A)

Bibliographie : donnée au fil des séances

Evaluation : un devoir sur table de 2H

Session 2 : idem.

Techniques d'apprentissage des compétences écrites et orales

Responsable : A. Poiret

Objectifs : Le cours abordera l'articulation des compétences écrite et orale en Langue Etrangère. Il permettra aux étudiants d'approfondir le Cadre Européen Commun de référence pour les langues. Nous travaillerons également sur l'analyse de documents authentiques ainsi que sur l'élaboration de cours de conversation.

Bibliographie

E. Guimbretière, 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didactique du français, Didier Hatier

M. Pendants, 1998, *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette

N. Pachler et K. Field, 2001, *Learning to teach Modern Foreign Languages in the secondary school*, Routledge Falmer

J.-P. Cuq et I. Gruca, 2003, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Collection Fle

B. Lauret, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette FLE.

C. Veltcheff et S. Hilton, 2003, *l'évaluation en FLE*, Hachette FLE

Le Français dans le monde, recherches et applications, janvier 2008, *Quel oral enseigner, cinquante ans après le français fondamental ?*, Clé International FIPF

Ainsi que divers articles parus par exemple dans le *Français dans le monde*.

Évaluation :

Les étudiants réaliseront une séquence à partir d'un document authentique pour un public défini.

Rattrapage : idem

Didactique des langues Histoire des méthodologies

Responsable : E. Perrichon

Objectifs : Nous étudierons des fondamentaux de la discipline et des problématiques actuelles. Seront abordés : la terminologie ; l'histoire, l'actualité des méthodologies en langues.

Nous appréhenderons les grands mouvements pédagogiques et didactiques, des méthodes traditionnelles à la perspective actionnelle issue du CECR. Une place importante sera faite à l'analyse de manuels du 19 au 21^{ème} siècles (exemples, méthodes d'analyse) et à l'analyse de documents d'archives pour comprendre et mettre à jour des pratiques pédagogiques en classe de langue.

Bishop M.-F., Denizot N., « Explorer les manuels de français », *Le français aujourd'hui*, 2016/3 (N° 194), p. 5-14. DOI : 10.3917/lfa.194.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-3-page-5.htm>

Choppin A. (1999). L'évolution des conceptions et des rôles du manuel scolaire. In S. Plane (dir.), *Manuels et enseignement du français* (pp. 17-28). Caen : CRDP de Basse-Normandie.

Galazzi, Enrica. « Phonétique/université/enseignement des langues à la fin du XIX^{ème} siècle », Histoire Epistémologie Langage, 1995, pp. 95-114.

Perret-Truchot L. (dir.) (2015). Analyser les manuels. Questions de méthodes. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Puren C. (1988). Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris : Nathan, « coll. Didactique des langues étrangères », CLE international, collection dirigée par R. Galisson

Puren C. (1989) « L'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères en France au XIX^e siècle ou la naissance d'une didactique », Langue française. n°82, 1989, pp. 8-19.

Évaluation :

CC exposés/présentation orales manuels anciens

Examen final sur table 2 heures « contrôle des connaissances »

Rattrapage : idem.

Pratiques des multimédias

Responsable : E. Perrichon/L. Sinoiméri + inter ext

Objectifs Mise en œuvre des outils des technologies nouvelles – informatique et multimédia en réseau – dans l'enseignement du Français Langue Etrangère : pratique de développement de documents d'enseignement. Il s'agira d'appréhender, de façon concrète les problèmes posés par la réalisation de documents pédagogiques de type hypermédias, ainsi que de comprendre l'intérêt de ces outils, à l'occasion de la réalisation d'un projet.

Evaluation : Réalisation d'une maquette et développement*.

**Les ressources sont développées dans le cadre de la « Licence libre de diffusion de ressources pédagogiques » de l'université.*

Rattrapage : travail spécifique individuel (dossier)

PPP : Réflexion sur le projet professionnel

Responsable : T. Amine

Unité 4 Projet Personnel Professionnel PPP : Affiner son projet, connaître et développer son réseau

Objectifs :

- Définir un projet professionnel
- S'approprier les outils de techniques de recherche d'emploi
- Identifier et construire son réseau, comprendre l'intérêt des réseaux sociaux
- Sensibiliser et présenter les réseaux sociaux comme un levier pour leur insertion professionnelle

Contenu :

- Module d'aide à l'insertion professionnelle (19h)
 - Finaliser le bilan de compétences et affiner le projet
 - Confronter son projet au marché
 - Elaborer un plan d'actions pour atteindre son projet
 - Choisir et rechercher des stages en cohérence avec son projet
 - Atelier CV et lettre de motivation avec relecture individuelle
 - Conseils sur l'entretien
- Réseaux sociaux et entrepreneuriat (3h)

Intervenant : Centre Entrepreneuriat du Littoral

- Connaissance et exploitation des réseaux socio-économiques
- Les réseaux d'entrepreneurs, des collectivités locales et des associations
- Modes de création de ses propres réseaux en rapport avec son projet professionnel et prise en compte des profils et compétences d'entrepreneurs
- Modes de formalisation de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux avec exploitation des réseaux accessibles

Déroulement : contrôle continu, préparation du CV et de la lettre de motivation, prospection pour la recherche du stage.

Evaluation : contrôle continu (présence et participation au cours, remise des travaux demandés)

CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 1/5 de la note

Rattrapage CEL en deuxième session : QCM – temps de l'épreuve surveillée : 30 minutes.

Méthodologie de la recherche en langues

E. Perrichon/M-A Tillette

Nous aborderons la méthodologie propre à la recherche en langues (faire une bibliographie, connaître les portails de ressources, cerner un sujet, rendre-compte d'une expérience...).

Il s'agit dans ce cours de préparer à la rédaction du mémoire de stage attendu en fin d'année

Évaluation : Note du rapport d'étape du mémoire professionnel (cf. dates/calendrier).

Stage d'enseignement de 310 heures à effectuer à partir du 8 mars, choix du stage laissé à l'initiative de chaque étudiant, guidé par un enseignant de la formation en vue de la rédaction personnelle d'un rapport de stage professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 à 15 minutes de présentation, 10 à 15 minutes de débat) fourni 15 jours à l'avance (cf. calendrier).

Ce rapport donnera lieu à une soutenance orale individuelle devant un jury avec l'accord explicite du directeur de Rapport professionnel que l'étudiant aura au préalable contacté dès le mois de septembre pour lui exposer sa démarche et suivre ses travaux.

Le suivi du calendrier de rédaction du mémoire est impératif.

La note prend en compte à la fois le rapport écrit et la soutenance orale.

Le stage et la rédaction/soutenance du rapport doivent se tenir la même année.

Attention : le jury pourra demander des corrections et/ou travaux complémentaires s'il le juge nécessaire avant de se prononcer.

Bibliographie partielle et indicative pour les étudiants qui choisissent un contexte de stage en lien avec la scolarité des élèves allophones (UPE2A, Micros-dispositifs, Parcours FLS). Ces recherches pourront être lues afin d'aborder le contexte de stage dans de bonnes conditions, en ayant une représentation minimale du champ des questionnements en lien avec la scolarisation des élèves allophones dans différents domaines : sociologie, didactique des langues, sciences du langage, politiques éducatives.

Maïtena Armagnague-Roucher, Isabelle Rigoni, Claire Cossée, Catherine Mendonça Dias, Simona Tersigni. Rapport de recherche EVASCOL. Étude sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). [Research Report] Défenseur des Droits; INSHEA - Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés. 2018. halshs-0199264

<https://shs.hal.science/halshs-01992643v>

Maïtena Armagnague-Roucher, Simona Tersigni. L'émergence de l'allophonie comme construction d'une politique éducative. Le traitement scolaire des enfants

migrants en France. *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, 2019, 29, pp.73-89. 10.14428/emulations.029.06.hal-02365123

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02365123v1>

Catherine Mendonça Dias, Brahim Azaoui, Fatima Chnane-Davin (dir.). *Allophonie. Inclusion et langues des enfants migrants à l'école*. Lambert-Lucas, Limoges, 2020

CUQ Jean-Pierre, GRUCA Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, éd. PUG, Grenoble, 2002, rééd. 2017